

À propos de :

LE NOM ET SES DÉPENDANCES

1. Le nom et le déterminant : pièges du groupe nominal
2. L'adjectif qualificatif...
3. ... à ne pas confondre avec l'adverbe

• DICTÉE – DIAGNOSTIC



Complétez les terminaisons des noms et des adjectifs.

— « Connais-tu ce joli... petit... bois plein de ros... sauvage..., avec son phare au... lumière... bleuté..., qui s'ouvre sur la mer ?

— Non, je ne viens jamais ici. C'est un endroit charmant..., au... falaise... escarpé..., au... chemin... étroit... »

La petit... fille rieu... qui ouvrait la marche faisait virevolter autour d'elle une robe aux rayure... doré... ; elle avait la peau clair... et les yeux presque violet..., tant ils étaient bleu... et profond... . Son chien... fidèle trottait sur ses talon... . L'enfant qui les suivait, timide..., au... teint bistré..., au... pommette... saillante..., au... lèvres... fine... mais toujours prête... à sourire, la suiv..., les yeux brillant...

➔ **Voir correction de la dictée et du tableau-diagnostic p. 105.**

1. Le nom et le déterminant : pièges du groupe nominal



Premiers accords

| Définition grammaticale | À quoi ça sert ? |
|--|---|
| <p>On différencie les noms propres des noms communs.</p> <p>Le nom commun est toujours précédé d'un déterminant : cet – <u>oiseau</u> ; ma – <u>chaise</u> ; des – <u>libertés</u> ; le – <u>paradis</u> ;</p> <p>On écrit les noms propres avec une majuscule et même s'ils sont au pluriel, ils restent invariables : étant une « substance unique », un individu, ils ne prennent pas la marque du pluriel :</p> <p><i>Les <u>Algérie</u> ; les <u>France</u>.</i></p> | <p>Le nom désigne tout ce qu'on a besoin de « nommer » pour dire ce que c'est.</p> <p>Le nom s'appelle aussi « substantif » ; tout ce qui prend un déterminant est désigné comme une substance, à quoi on a envie de donner un nom. Il existe plusieurs <i>filles</i> : les noms communs désignent des groupes. <i>Marie Dupont</i> et <i>Marie Duval</i> sont deux individus : les noms propres désignent des individus.</p> <p><i>Les <u>Marie</u> sont deux <u>filles</u> !</i></p> |
| <p>Le déterminant détermine le nom : il dit quel est son genre : « le » : jardin : masculin, « la » fleur : féminin, et son nombre : « un jardin » : singulier, « les jardins » : pluriel.</p> | <p>Le déterminant « détermine » le nom.</p> <p>Il décide de son genre : masculin ou féminin, et de son nombre : singulier ou pluriel.</p> |

☛ À RETENIR

Pour indiquer qu'il y a plusieurs objets, on met un « s » au nom commun.

Particularités du pluriel des noms :

- On met un –x aux mots qui terminent en –eu, sauf :
pneu(s), bleu(s).
- On met un –s aux mots qui se terminent en –ou, sauf :
bijou(x), pou(x), genou(x), hibou(x), chou(x), bijou(x), caillou(x)
- Les mots qui se terminent en –al au singulier s'écrivent –aux au pluriel :
des animaux, des chevaux, etc., sauf :
chacal, carnaval, festival, régal, bal.



Le déterminant

On appelle aussi le déterminant : « **article** ». Il **détermine le nom en genre et en nombre**, mais il indique aussi :

- si on connaît l'objet désigné par le nom : article **défini**,
- si on le montre : article **démonstratif**,
- s'il appartient à quelqu'un : article **possessif**.

| Appellation grammaticale | Exemples | Effet produit par le déterminant |
|--|--|---|
| Article défini : le, la, les, l' | <i>C'est la boulangère de Monceau, la blonde.</i> | On connaît cette boulangère, elle est « définie ». |
| Article indéfini : un, une, des | <i>C'est une boulangère qui m'a indiqué la route.</i> | On ne connaît pas cette boulangère, elle est « indéfinie ». |
| Article démonstratif : ce, cette, cet, ces | <i>Ces enfants qui courent devant toi sont bruyants.</i> | On montre les enfants : d'où l'appellation « démonstratif ». |
| Article possessif : mon, ton, son, ma, ta, sa, mes, tes, ses, notre, votre, leur | <i>Mon oncle a demandé à ta mère si son cheval allait mieux.</i> | On possède l'oncle, la mère, le cheval : l'article est « possessif ». |



Les déterminants contractés

Une contraction, c'est un raccourci entre une préposition (à) et un article. Ce raccourci crée les articles contractés.

| Genre/nombre | Préposition + article | Article contracté | Exemple |
|--------------------------------------|-----------------------|-------------------|--------------------------------|
| Masculin singulier | « à le » | « au » | <i>Un pain au chocolat</i> |
| Masculin pluriel | « à les » | « aux » | <i>Un pain aux raisins</i> |
| Féminin singulier Non contracté ! | « à la » | « à la » | <i>Un pain à la figue</i> |
| Féminin pluriel | « à les » | « aux » | <i>Un pain aux olives</i> |

Pour faire le point :

Remplis les définitions suivantes :

- Déterminant/article :
- Nom commun :
- Nom propre :
- Singulier :
- Pluriel :
- Genre :
- Nombre :
- Défini :
- Indéfini :
- Possessif :
- Démonstratif :
- Article contracté :

→ Voir correction du tableau p. 106.

» BILAN

Un nom est toujours précédé d'un déterminant (= article).

Grâce au déterminant (= article), je sais si je dois accorder le nom en ajoutant -s ou -x, grâce à la question :

Combien d'objets se cachent derrière le nom ?

• LANCEZ-VOUS MAINTENANT DANS CES EXERCICES

a) Identifiez le nom commun : vérifiez bien qu'il a toujours son déterminant!

1. Regarde les offres exceptionnelles de cette compagnie!
2. Regarde tous les cadeaux qu'elle offre à sa sœur!
3. On dirait qu'elle ne remarque que mes défauts.
4. J'en ai assez de ses remarques sur mon caractère.
5. Quand ma mère signe mes mots, j'ai toujours un peu peur.

b) Les noms communs sont-ils bien accordés ? Trouvez les fautes que l'élève distrait a laissées dans ces phrases.

1. Il y a un ans que cette personne est entrée dans nos vie. Avant, les journées étaient plus faciles, tu peux me croire!
2. On allait au cinémas, on se promenait sur le remblai, on jouait aux loups. Maintenant, on n'a plus le droits de sortir.
3. Tu crois qu'elle remballera ses affaire, et ses instrument de musiques ? J'en peux plus de sa guitare et de ses chanson de gamines.
4. A-t-il des pous, ce garçon aux yeux bleux et aux genoux écorchés ?

c) Accorde les noms en identifiant bien leurs articles au préalable. Attention aux noms qui se suivent et qui changent de nombre.

1. Une troupe... d'enfant... à la peau... brune ouvre les porte... de l'école...
2. Des robe... au... tissu... chatoyant, aux volant... froufroutés, au... couleur... vives et à la dernière mode... sont exposées en vitrine.
3. Les plat... de la cantine sont souvent fades, servis dans des assiette... au... couleur... ternes, à l'aspect... étrange.

4. Pourquoi veux-tu que je sorte avec ce chapeau... plat, au... bord... usés, à la coque... défoncée?
5. Tu as encore crevé les pneu... de ton vélo, ça commence à bien faire.
6. Regarde les hibou... dans le ciel! C'est rare, de pareille... occasion...!

d) «Au» ou «aux»?

1. Le pain se prépare de plusieurs manières: au... raisin..., au... chocolat..., au... olive..., au... figue..., au... lardon... .
2. Je t'ai préparé un bain au... sel... de mer.
3. As-tu envie de venir avec moi au... Seychelles?
4. Et pourquoi n'irions-nous pas au... bord de la mer cette année?
5. Il aime se cacher au... toilette... à l'heure du bain.
6. Il est au... quatre cent coup..., c'est l'heure d'aller au... sport...!
7. C'est une glace au... framboise... et à la vanille.
8. Il a voulu se rendre au... tournoi... sans porter son armure.

→ **Corrections des exercices p. 106-107.**

2. L'adjectif qualificatif

| Leçon | Pourquoi? |
|---|--|
| <p>L'adjectif qualificatif s'ajoute au nom et s'accorde avec lui: La fille <i>rieuse</i> à la <i>jolie</i> robe.</p> <p><u>Qui est-ce qui est <i>rieuse</i>?</u> la fille</p> <p><u>Qui est-ce qui est <i>jolie</i>?</u> la robe</p> <p>On peut les ajouter, donc on peut les enlever: – La fille à la <i>jolie</i> robe – La fille à la robe.</p> | <p><i>Adicere</i> signifie en latin «attaché à»: on ajoute l'adjectif au nom afin de le qualifier, de le préciser. D'où l'appellation Adjectif qualificatif.</p> <p>Comme le sel dans un plat, l'adjectif est ajouté pour donner plus de saveur au nom.</p> <p>Mais comme le sel, on ne peut pas l'employer seul! «la <i>rieuse jolie</i>», ça ne veut rien dire.</p> |

| | |
|--|---|
| <p>L'adjectif qualificatif est <i>variable</i> car il change d'orthographe en s'accordant en <i>genre</i> et en <i>nombre</i> avec un <i>nom</i>.</p> <p>La réponse à la question : QUI EST-CE QUI EST (adj.)? permet de savoir avec quel nom on l'accorde.</p> | <p>Il faut toujours chercher le nom que <i>l'adjectif</i> accompagne pour l'accorder, en posant la question : QUI EST-CE QUI EST + (adj.)?</p> <p>Tout mot qui vient après la question QUI EST-CE QUI EST? et qui est variable est apparenté à un adjectif et s'accorde.</p> |
|--|---|

☛ **À RETENIR**

On accorde l'adjectif en ajoutant « e » si le nom qu'il qualifie est féminin, « s » s'il est pluriel (voir tableau page suivante).
 Pour savoir quel nom il qualifie, on demande.
QUI EST-CE QUI EST + (adj. : *rieuse, jolie, rose, etc.*)?
 On dit que **le nom est le noyau du groupe nominal**, car il décide de l'accord de l'adjectif en genre et en nombre.

Pour faire le point :

Remplis les définitions suivantes :

- Adjectif qualificatif
- Nom noyau
- Groupe nominal

➡ **Corrections p. 108.**



S'entraîner

| Rappel du tableau des accords | | |
|-------------------------------|--|--|
| Genre/nombre | Singulier | Pluriel |
| Masculin | (un garçon) <i>joli, doré</i> On n'ajoute rien à l'adjectif. | (des garçons) <i>jolis, dorés</i> On ajoute un « s » à l'adjectif. |
| Féminin | (une fille) <i>jolie, dorée</i> On ajoute un « e » à l'adjectif. | (des filles) <i>jolies, dorées</i> On ajoute « es » à l'adjectif. |

Exception : les adjectifs de couleur

Parmi les adjectifs de couleur, certains font référence à un nom. Par exemple, orange peut aussi être un nom, puisqu'on peut placer devant lui un déterminant : « une orange ».

Dans ces cas-là, l'adjectif ne s'accorde pas avec le nom qu'il qualifie.

Des rideaux rouges

mais

Des rideaux prune.

(une prune est bien un nom)

• LANCEZ-VOUS MAINTENANT DANS CES EXERCICES

a) Accordez l'adjectif entre parenthèses avec le nom qu'il qualifie.

1. Les loups sont des animaux (*dangereux*), qu'on dit (*méchant*) ; mais en réalité ils ne sont (*agressif*) que lorsqu'ils ont faim.
2. Tu as vu les hirondelles (*blanc*) et (*noir*), au ras des corniches (*élevé*) des maisons ?
3. Ne demande pas comme ça de façon (*insistant*), ce sont les enfants (*impoli*) qui se comportent ainsi.
4. As-tu jamais vu une (*pareil*) ambiance dans une fête de la (*nouvel*) année ?
5. Je suis désolée d'être (*absent*), dit maman. Mais je vous souhaite de (*bon*) et (*joyeux*) anniversaires à (*tout*) les deux !